



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 FÉVRIER 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres :	M. François Bergeron, citoyen Mme Francine Boivin, citoyenne M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal (départ : 12 h 22) M. René Martin, conseiller municipal et président du comité
Invités et invitées	Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 8 h 33) M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (10 h 50 à 11 h 43) Mme Isabelle Boisvert, coordonnatrice – Loisirs (9 h 50 à 10 h 18) M. Dany Boivin, coordonnateur – Loisirs (10 h 52 à 11 h 53) M. Jonathan Bradley, conseiller municipal (départ : 11 h 57) M. Dany Carpentier, conseiller municipal (8 h 35 à 10 h 15) M. Philippe Champagne, chef de division – Sport, événements et plein air (10 h 52 à 11 h 53) Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (10 h 35 à 10 h 47; retour : 11 h 48 à 11 h 55, 11 h 59) Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 9 h 06; retour : 9 h 10 à 10 h 07) M. Steven Hill Paquin, coordonnateur – Participation publique (départ : 9 h 10) Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités Mme Nancy Kukovica, cheffe de division – Culture et bibliothèques (9 h 10 à 9 h 49) M. Jean Lamarche, maire (8 h 44 à 9 h 51) M ^e Frédérik Malenfant, chef de service – Grands projets et portefeuille immobilier (11 h 22 à 11 h 53) Mme Hélène Marchildon, attachée politique (8 h 48 à 11 h 35) M. Pierre Montreuil, conseiller municipal Mme Cindy Moreau, cheffe de division – Loisirs et vie communautaire (arrivée : 9 h 21) M ^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité M. René Paquin, coordonnateur – Programmes et médiation (9 h 10 à 9 h 49)

Mme Catherine Patry, coordonnatrice principale – Culture et bibliothèques (9 h 10 à 9 h 49)

Mme Linda St-Pierre, coordonnatrice – Gestion administrative (bibliothèques) (9 h 10 à 9 h 49)

Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne (départ : 9 h 50; retour : 10 h 07)

Mme Sara Tardif, coordonnatrice – Loisirs (9 h 50 à 10 h 18)

M. Luc Tremblay, conseiller municipal (8 h 43 à 9 h 32; retour : 11 h)

Absences : Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale et vice-présidente du comité

Mme Sabrina Roy, conseillère municipale et membre du comité

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. René Martin, président du comité, à 8 h 29. Il souhaite la bienvenue à M. François Bergeron, nouveau membre citoyen et à Mme Francine Boivin dont le mandat a été renouvelé. M. Martin annonce que M. Jonathan Bradley remplace Mme Maryse Bellemare et que M. Pierre Montreuil remplace Mme Sabrina Roy.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. René Martin demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2023**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 12 décembre 2023 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2023 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres du comité s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table de travail sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Bilan du budget participatif**

Mme Cynthia Simard rappelle que le budget participatif a été retiré du Plan triennal d'immobilisations (PTI) l'an dernier et qu'une réflexion sur la formule avait été demandée. En 2020, un guide de fonctionnement a été rédigé pour préciser les critères du programme, et un premier appel de projets a été lancé (deux projets, 100 000 \$ par projet). En 2023, une nouvelle formule et un nouveau guide ont été lancés (un projet et 100 000 \$). Cette nouvelle formule tient compte de trois éléments : la planification et l'accompagnement (difficulté à intégrer les projets à la planification Ville), l'amélioration de l'implication citoyenne et la mise en place d'un projet collectif et structurant. Mme Simard énumère les étapes de cette nouvelle formule : récolte d'idées (avec les citoyennes et citoyens), remue-méninges (avec les directions), appel de projets (avec les directions), analyse des projets (avec les directions), vote populaire (avec les citoyennes et citoyens), démarche de co-construction (avec les citoyennes et citoyens) et réalisation du projet.

M. Steven Hill Paquin présente le bilan du budget participatif. Il explique que de nombreux projets ont lieu dans les parcs et qu'il faut bien les ficeler pour les arrimer avec la planification municipale, d'où le changement de formule en 2023. Le bilan porte sur les chiffres de la formule 1 et de la formule 2, la notoriété du budget participatif, l'opinion de la population par rapport au budget participatif et les éléments les moins appréciés et les plus appréciés. L'analyse effectuée a permis de relever les points forts du programme, par exemple le nombre de personnes impliquées ainsi que les points faibles, par exemple faciliter la compréhension du processus. L'analyse a aussi permis à l'équipe de la participation citoyenne de recommander de poursuivre l'aventure avec la deuxième formule, de réintroduire le budget de 100 000 \$, de relancer une récolte d'idées en 2024 et d'optimiser la communication au moyen d'une offensive sur le terrain pour faire connaître le programme.

Mme Simard et M. Hill Paquin répondent ensuite aux questions au sujet des personnes qui participent aux ateliers de co-construction, des bilans des années de la formule 1, d'un projet qui semble davantage axé sur les besoins de la Ville que sur les besoins de la population, de l'aspect financier du projet (heures travaillées par les fonctionnaires par rapport au budget du projet participatif) et du besoin d'avoir une porteuse ou un porteur de ce dossier tant auprès du conseil municipal que de la population.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande de maintenir la nouvelle formule du budget participatif et de se pencher sur la proposition qu'une ou un membre élu du conseil porte ce dossier auprès de ses collègues et de la population. Approuvé à l'unanimité.

7. **Mise à jour de la Politique de communication**

Mme Cynthia Simard présente les modifications qui seront apportées à la Politique de communication adoptée lors de la création de la Direction des communications et de la participation citoyenne (DCPC). Ces modifications portent sur la communication administrative, le mandat de la DCPC, les lettres ouvertes dans les médias, la participation publique, les prix de participation et les concours, l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels, la langue privilégiée par la Ville, la rédaction épïcène, le logo et l'identité visuelle de la Ville, les partenariats et la visibilité ainsi que la mise en berne des drapeaux. Mme Simard propose alors aux membres du comité de leur donner accès à la politique pour qu'elles et ils puissent prendre le temps nécessaire pour bien la lire. La recommandation sera formulée à la prochaine réunion du comité.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président indique que la recommandation est reportée à la réunion du 12 mars 2024 afin de laisser aux membres du comité le temps nécessaire pour lire la politique mise à jour.

8. **Réaménagement de la bibliothèque Simone-L.-Roy**

Mme Linda St-Pierre informe les personnes présentes que le Service des bibliothèques souhaite sonder les abonnées et abonnés de la bibliothèque Simone-L.-Roy pour connaître leurs réels besoins en vue d'un réaménagement des espaces de la bibliothèque en fonction de leur fréquentation. En effet, 69 % des prêts de cette bibliothèque sont des prêts jeunesse et 48 % de la fréquentation est aussi en jeunesse. C'est pourquoi il y a parfois des débordements du secteur jeunesse dans le secteur adulte, ce qui crée, par exemple, du bruit et du dérangement pour la clientèle adulte. Il serait alors possible de réaménager la bibliothèque afin d'agrandir le secteur jeunesse et ainsi assurer la quiétude du secteur adulte. Un sondage sur un possible réaménagement des lieux sera mené auprès des abonnées et abonnés, et, une fois les résultats analysés, un plan de réaménagement sera proposé.

9. **Révision de la Politique d'élagage des bibliothèques**

M. René Paquin rappelle que la Politique de développement et de gestion des collections du Service des bibliothèques de Trois-Rivières a été adoptée en mars 2022. Il est nécessaire de la modifier afin d'y ajouter deux nouvelles collections, la Biblio-semences (printemps 2023) et le prêt de jeux de société (automne 2024). Il

faut aussi modifier la façon de disposer des documents élagués. Avant la pandémie, une Biblio-vente était organisée avec d'autres bibliothèques de la région. Cette activité demandait beaucoup de ressources humaines et des coûts pour la Ville. En 2023, la vente, dans les cinq bibliothèques, des documents élagués a permis de récolter sensiblement les mêmes revenus que la Biblio-vente tout en étant beaucoup moins exigeante en matière de ressources humaines. Si le comité en fait la recommandation, la nouvelle façon de disposer des documents élagués sera la vente dans les bibliothèques, le don annuel aux organismes communautaires trifluviens admis dans la catégorie « Entraide et vie communautaire » et le don de boîte de documents durant toute l'année à la demande des organismes. Une reddition de comptes sera faite au conseil en fin d'année.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'approuver les quatre propositions concernant la Politique de développement et de gestion des collections du Service des bibliothèques de Trois-Rivières en matière d'ajout de nouvelles collections et de disposition des documents élagués. Approuvé à l'unanimité.

10. Projection du camp de jour 2024

Mme Cindy Moreau annonce qu'un sondage a été rempli par les parents l'été dernier à la fin du camp de jour. Une analyse des réponses a été faite, et des changements seront apportés pour la saison estivale 2024. Mme Moreau précise que l'arrivée des camps de jour à la semaine nécessite beaucoup de temps administratif et que les attentes des parents sont élevées.

Mme Sara Tardif présente les différents changements apportés cette année. Le premier concerne la restructuration de la formation pré-camp (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur ou animatrice). Cette année, la formation sera jumelée afin de donner tout le contenu en une seule fin de semaine en juin. Une réflexion devra ultérieurement être faite sur l'avenir de cette formation pour les animatrices et animateurs recrutés par la Ville. Le deuxième changement concerne l'orientation par rapport aux sorties. Des problèmes ont été rencontrés l'été dernier avec l'annulation de certaines sorties à l'extérieur en raison, notamment, des mauvaises conditions climatiques et de la hausse du prix des autobus. En raison de l'inscription à la semaine, les sorties ne peuvent plus être reportées et des remboursements ont dû être faits. Cet été, la somme d'argent destinée aux autobus sera investie dans des activités thématiques organisées dans les différents parcs avec des partenaires locaux. Seules des sorties locales à bord des autobus de la STTR seront effectuées. Le dernier changement concerne la liste d'attente. Cet été, l'équipe Ville ne fera plus la gestion de la liste d'attente, qui nécessitait beaucoup de temps. Le principe d'autonomie sera mis de l'avant. En effet, le site d'inscription sera mis à jour en temps réel et les parents pourront le consulter et réserver une ou des semaines qui se seront

libérées. Mme Tardif termine sa présentation en indiquant que la date pour les inscriptions 2024 sera le 1^{er} mai prochain, à 18 h 30. Pour l'année 2025, la Ville envisagera de recruter des partenaires puisque le dossier du camp de jour est de plus en plus lourd chaque année. Mmes Moreau et Tardif répondent ensuite aux questions portant sur la date d'inscription et les autres camps de jour.

11. **Bilan de la division du développement social et de la vie communautaire de 2023 et projection 2024**

Mme Cindy Moreau informe les personnes présentes que sa division se compose de deux équipes de travail : celle des loisirs et de la vie communautaire et celle du développement social. Mme Moreau présente tout d'abord le bilan de l'équipe des loisirs et de la vie communautaire. Elle présente les membres de l'équipe et décrit ses principales activités, notamment ses trois grands programmes (camp de jour, festivités familiales et patinoires extérieures), les activités organisées par clientèles (par exemple, Place aux aînées et aînés), les événements Ville (par exemple, la Matinée des bébés), la gestion des pavillons communautaires et les réservations de salles, le travail auprès des organismes (accompagnement et relocalisation) et la dynamisation du Bas-du-Cap et du quartier Saint-Philippe. Mme Moreau présente ensuite le bilan de l'équipe du développement social : nouveau plan d'action en développement social, RADAR (Réseau des acteurs en développement d'actions rassembleuses), les clientèles (enfance-jeunesse-famille, aînées et aînés, personnes handicapées), les enjeux (développement du plein potentiel des jeunes/réussite éducative, immigration, sécurité alimentaire, logement, vivre-ensemble et cohabitation sociale, dynamisation du secteur Saint-Philippe, Bâtir des communautés sécuritaires, itinérance), les programmes (club loisir, tarification sociale, collectes de fonds sur voies publiques, jardins communautaires et collectifs, fonds de développement social). Mme Moreau termine sa présentation en indiquant qu'elle va déposer un lien dans le fil de discussion de la réunion pour que les personnes présentes puissent visionner une vidéo sur le développement social à Trois-Rivières.

12. **Avancement dossier aréna Jérôme-Cotnoir**

M. Éric Angers dresse l'historique du dossier depuis que le problème de fissuration a été constaté en 2022 à l'aréna Jérôme-Cotnoir. À la suite de la fermeture de l'aréna le 8 février 2023, deux firmes ont effectué une analyse de structure. Leur rapport a été reçu en 2024 et, selon la recommandation qui sera faite, les plans et devis pourront être réalisés en 2024 en vue de travaux qui auront lieu en 2024 et 2025. M. Angers décrit les quatre points analysés par les firmes : résistance aux charges gravitaires de la structure, résistance aux charges gravitaires des fermes de toit, retenue latérale de la partie supérieure des murs de blocs et résistance de la structure face aux charges latérales. Il présente ensuite les options et les coûts : renforcement et réparation ponctuelle en architecture et contreventement conventionnel (3,5 millions \$), renforcement et réparation complète en architecture et

contreventement conventionnel (3,6 millions \$), renforcement et réfection complète en architecture et contreventement dissipateur (2,32 millions \$) et une dernière option risquée qui consiste en un renforcement et une réfection ponctuelle en architecture avec contreventement dissipateur d'énergie (2,17 millions \$). M. Angers annonce que son équipe recommande l'option n° 3 qui ne comprend pas la réfection de la toiture. Après discussions, les membres du comité préfèrent l'option n° 2 qui comprend la réfection de la toiture. Ils souhaitent également que le cabinet invite toutes et tous les membres du conseil à visionner l'enregistrement de la réunion.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller de l'avant avec le scénario n° 2 (renforcement et réfection complète en architecture et contreventement conventionnel comprenant la réfection de la toiture). Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 12 h 25 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. René Martin
Président du comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux
commissions et comités